

# Tableau des formalités Super Novaterm Crédit

Les formalités sont indispensables pour permettre l'appréciation du risque par l'assureur. Elles dépendent, pour chaque personne à assurer, de son âge et du capital qu'elle souhaite assurer.

Le montant du capital à prendre en compte pour les formalités médicales est égal au Capital total (€) X Quotité assurée (%)

## IMPORTANT :

- Dans tous les cas, les déclarations ou questionnaires de santé doivent être remplis et signés par la personne à assurer.
- Si une visite médicale est exigée, le médecin doit compléter et signer l'examen médical.
- Si vous avez déjà des capitaux assurés chez MetLife et que le cumul excède 1M€, demandez à votre Intermédiaire la nature des formalités à effectuer.

Capital à assurer par personne							
Âge	7 500 € à 14 999 €	15 000 € à 30 000 €	30 001 € à 150 000 €	150 001 € à 250 000 €	250 001 € à 300 000 €	300 001 € à 500 000 €	500 001 € à 1 000 000 €
45 ans ou moins	X	DS			QSS	2	5
De 46 ans à 55 ans					QSS	1	3
De 56 ans à 65 ans		QSS	1	4			
De 66 ans à 85 ans		QS					

DS	Déclaration de Santé (DS)	+ Questionnaire Extension de Garantie, si applicable	}	<b>Durée de validité : 4 mois</b>
QSS	Questionnaire de Santé Simplifié (QSS)	+ Questionnaire Extension de Garantie, si applicable		
QS	Questionnaire de Santé (QS)	+ Questionnaire Extension de Garantie, si applicable		
1	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Questionnaire Extension de Garantie, si applicable		
2	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) + Questionnaire Extension de Garantie, si applicable		
3	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) + Questionnaire Extension de Garantie, si applicable		
4	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste. + Questionnaire Extension de Garantie, si applicable		
5	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3)		
6	Questionnaire de Santé + Examen Médical	+ Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste.		

Les frais relatifs aux formalités médicales requises ci-dessus seront remboursés à concurrence des plafonds suivants :

- Visite médicale .....88 €
- Examen de sang (1) : Cholestérol total et HDL, HIV 1 et 2 .....53 €
- Examen de sang (2) : Hémogramme, CRP, Plaquettes, Glycémie, Triglycérides, Créatinine, Gamma GT, ASAT, ALAT .....45 €
- Examen de sang (3) : Marqueurs de l'hépatite B (Ag Hbs) et de l'hépatite C (AC anti-VHC) .....106 €
- Electrocardiogramme réalisé par un généraliste (tracé + compte rendu) .....50 €
- Dosage pondéral de la cotinine urinaire .....31 €
- Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet avec compte rendu .....121 €
- Examen cytbactériologique des urines .....21 €
- Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (P.S.A.).....30 €
- Mammographie .....67 €
- Echocardiographie avec compte rendu.....97 €

**Durée de validité de ces examens : 1 an.**

## Formalités complémentaires

- > La pratique de certains sports ou certains séjours à l'étranger peut nécessiter de compléter des questionnaires spécifiques, sur demande de MetLife.
- > N'oubliez pas de joindre le mandat SEPA, le RIB, une copie de la pièce d'identité du souscripteur ou signataire du contrat ainsi qu'un extrait k-bis de la société souscriptrice.